



Les ateliers : qu'est-ce que c'est ?

Planifiées sur le temps scolaire et gratuites, nos ateliers de Promotion de la Santé Auditive s'adressent spécifiquement aux primaires. Chaque discours est élaboré de façon ludique, pédagogique et interactive par des musiciens aguerris à la scène et au studio, spécialement formés à l'éducation pour la santé.

Objectifs :

- **Informé sur les risques auditifs** liés à l'écoute des musiques actuelles amplifiées et/ou à la pratique musicale.
- **Responsabiliser chaque élève** sur sa gestion sonore, en lui apportant des éléments de connaissance qui lui permettront de faire ses propres choix.
- **Encourager les élèves à transformer leurs comportements** vis-à-vis des niveaux sonores émis et reçus lors de l'écoute de la musique (baladeur, concerts...) ou de la pratique de la musique.

Déroulé de l'atelier :

L'atelier de prévention est animé par un musicien-intervenant.

Il se découpe en différentes parties :

- **Représentations** liées au fait de bien entendre.
- **Présentation** de la physiologie de l'oreille, des différentes pathologies, de l'échelle subjective des décibels et de ce qu'est un son dangereux.
- **Jeu autour d'un tableau didactique** qui rassemble différentes situations qui peuvent abîmer l'oreille (avion au décollage, salle de concert...). Cette partie permet de lister les bons gestes à adopter.
- **Quiz** musical et sonore.
- **Questions/réponses** sur ce qui a été dit durant l'atelier.
- **Conclusion de l'intervenant** : adopter une bonne gestion sonore, écouter de manière responsable la musique pour que ce plaisir soit durable.

Et utilise différents outils :

- Un **diaporama** avec des illustrations retraçant les grands moments de l'histoire des musiques amplifiées ainsi que des schémas et des figures servant de support aux explications plus théoriques sur l'oreille et le son.
- Un **tableau d'affirmation « D'accord / Pas d'accord »** permettant de tester les représentations des élèves sur les risques auditifs.
- Une **oreille factice 3D** représentant l'anatomie de l'oreille.
- Des **extraits sonores simulant des pertes et des lésions auditives** de différentes intensités sur un même fond musical.
- Des **bouchons d'oreilles en mousse** distribués aux élèves à la fin de l'atelier.

Modalités de participation :

Ces ateliers sont à destination des élèves de primaire du cycle 2-3 (CE2 – CM1 – CM2).

Le financement de cette opération est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil régional des Hauts-de-France. L'atelier est gratuit pour les établissements scolaires.

La durée de l'atelier de 1h30. Un atelier est à destination d'une seule classe. Généralement, les ateliers ont lieu sur les créneaux suivants : **10h-11h30 et 13h30-15h**. Ces horaires sont modulables selon les heures de début de cours et de récréation.

La mise en place d'un atelier de prévention au sein d'un établissement prend la forme d'un véritable projet associant les équipes éducatives, les élèves, la responsable du projet et les musiciens-intervenants de l'ARA. Cette démarche permet **la construction d'une pédagogie active qui s'appuie sur les acquis des élèves et les rend autonomes, responsables et ainsi acteurs de leur apprentissage.**

Conditions d'accueil d'un atelier :

Le partenaire s'engage à fournir pour le bon déroulement de l'intervention, **une salle adaptée** (confort, capacité) et **en ordre de marche** (équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran ou tableau blanc, feutres, paper-board, prise électrique et rallonge à disposition des intervenants...).

Le partenaire s'engage également à imprimer en nombre suffisant les documents envoyés au préalable par la chargée de projet. **Ce matériel est absolument nécessaire au bon déroulement de l'atelier.**

Le partenaire s'engage à **accueillir physiquement les intervenants** aux bons horaires et à les orienter jusqu'à la salle où aura lieu l'atelier.

Le partenaire s'engage à ce qu'**un personnel éducatif référent**, et qui aura pris connaissance du projet, soit **présent tout au long de l'intervention**. Ce personnel référent aura pris soin d'expliquer en amont de l'intervention, le projet d'atelier au public concerné.